

CHARTRE POUR LA PREVENTION ET LA GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

& RESERVE REGIONALE DE CEDEAO

Comment intégrer le soutien à la résilience
des sociétés pastorales ?

Mayanne Munan,
Advocacy & Media Manager Tchad 28 mai 2013



OXFAM

1. QU'EST-CE QUE LA CHARTE ?

- **Résultat d'un processus de révision (2007-2011) de la Charte de l'aide alimentaire du 10 février 1990**
 - Adoptée par Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA)+ les pays membres du CILSS + donateurs membres du Club du Sahel
 - Code de bonnes pratiques dont le but était d'assurer une fourniture mieux coordonnée et harmonisée de l'aide alimentaire, d'atténuer ses effets pervers et de faire en sorte que celle-ci disparaisse à terme.
- **Fruit d'un processus de consultations internationales et nationales dans 15 pays CEDEAO + Mauritanie et Tchad en 2007- 2011**
- **Pays engagés: 15 Etats de la CEDEAO + Tchad + Mauritanie**
 - Approuvée en février 2011 par les Ministres de l'agriculture et en février 2012 par le 40ème Sommet ordinaire des Chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEDEAO.
- **Signataires: gouvernements, OIG, PTF, OSC (nationales et internationales).**



1. QU'EST-CE QUE LA CHARTE ?

Domaines d'engagement de la Charte:

- Pilier 1: Informations et analyses sur l'état de la SA et nutritionnelle
- Pilier 2: Concertation et coordination
- Pilier 3: Analyse consensuelle sur le choix des outils de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles
- Aide alimentaire et assistance dans la réponse aux crises
- Evaluation et suivi de l'application de la Charte

Apports de la nouvelle Charte:

- Passage de l'espace Sahel à celui de l'Afrique de l'Ouest.
- Passage de la gestion concertée de l'aide alimentaire à la prévention et à la gestion partagées des crises (responsabilité mutuelle)
- Affirmation des responsabilités des organisations régionales et des acteurs non étatiques
- Définition de responsabilités et recommandations claires et acceptées sur les principaux secteurs pour tous les acteurs.
- Laisse la place à d'autres instruments de réponse adaptés et appropriés à chaque situation

**LA CHARTE OFFRE DES OPPORTUNITES MAIS RESTE
MECONNUE**



OXFAM

2. PLAIDOYER OXFAM/ SOCIETE CIVILE SUR LA CHARTE

- Depuis 2012, **Oxfam appuie la société civile** au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal dans le suivi de la charte comme un élément central de son plaidoyer sur la prévention/ gestion
- **6 rapports nationaux** ont été produits et un **rapport régional** intitulé « *Alimenter la réflexion : une évaluation de la société civile de l'Etat des lieux de la mise en œuvre de la Charte* »
- Le rapport régional conclue que des progrès accomplis (réponse 2012) mais les gouvernements ne jouent pas leur rôle central (manque d'appui fin / capacités techniques / de leadership)
- Les recommandations du rapport ne portent pas spécifiquement sur la résilience des sociétés pastorales et pourtant la Charte offre de nombreuses opportunités sur le sujet



2. PLAIDOYER OXFAM/ SOCIETE CIVILE SUR LA CHARTE

RECOMMANDATIONS D'OXFAM ET DES OSC

Pilier 1 – INFORMATIONS ET ANALYSE

- Établir des systèmes efficaces de gestion de l'information
- Améliorer la qualité de l'analyse de l'information
- Etablir un système efficace de cartographie de la sécurité alimentaire au niveau régional basé sur une analyse des gouvernements

PILIER 2 – CONSULTATION & COORDINATION

- Renforcer la coordination et le leadership gouvernemental :
- Restaurer la confiance et établir une vision et une démonstration claires de la volonté politique

PILIER 3 – ANALYSE CONSENSUELLE

- Clarifier les attentes des bailleurs et accroître la proportion de l'aide fournie via les budgets de l'état
- Améliorer la compréhension des meilleures pratiques d' interventions

ASSISTANCE & AIDE ALIMENTAIRE

- Mettre en place des réserves alimentaires efficaces aux niveaux régional, national et local

SUIVI & EVALUATION

- Accroître les efforts de suivi et d'évaluation de l'application de la Charte :
- Démontrer un appui politique à la mise en oeuvre de la Charte :



3. LA CHARTE: COMMENT INTEGRER LA RESILIENCE DES PASTEURS?

- **Pilier 1: INFORMATION ET ANALYSE DE LA SA ET NUTRITIONNELLE**

« Disposer de systèmes d'information et d'analyse fonctionnels et pérennes permettant de produire à temps des diagnostics complets et de qualité sur l'insécurité alimentaire, les risques et les capacités des différents groupes de populations à y faire face ».

→ **Prise en compte des spécificités des pasteurs dans les systèmes d'information (CHB, HEA, SAP)/ conditions spécifiques de vulnérabilité**

- **Pilier 2: CONCERTATION ET COORDINATION**

« Principe de participation : L'implication de tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux notamment les OSC, dans le processus de dialogue, de concertation et de prise de décision ».

→ **Assurer la participation des organisations pastorales régionales et nationales**

3. LA CHARTE: COMMENT INTEGRER LA RESILIENCE DES PASTEURS?

PILIER 3: ANALYSE CONSENSUELLE ET CHOIX DES OUTILS

« Promouvoir une agriculture plus productive en apportant des appuis substantiels (...) aux petits producteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques »

« Incrire toutes les interventions dans les cadres stratégiques nationaux de gestion des crises alimentaires, convenus d'un commun accord et destinés à orienter le choix des instruments adaptés à chaque crise »

« Intégrer dans les programmes de sortie de crise, des actions permettant aux ménages structurellement vulnérables de sortir progressivement du cercle vicieux de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ».

→ Rendre visible et financer les possibles instruments sur la gestion des crises pastorales et des crises alimentaires pour les pasteurs vulnérables

3. LA CHARTE: COMMENT INTEGRER LA RESILIENCE DES PASTEURS?

- **SUIVI EVALUATION**

« Appuyer la mise en place par les Gouvernements et les OIG de mécanismes/cadres/comités indépendants chargés de la veille et de l'interpellation (incluant les OSC, les élus locaux, les parlementaires, etc.) tant à l'échelle nationale que régionale »

→ ***Assurer la participation des OSC pastorales au niveau national et regional***

- **AIDE ALIMENTAIRE ET ASSISTANCE DANS LA REPONSE AUX CRISES**

*« les parties concernées s'engagent à promouvoir en priorité le renforcement et/ou la mise en place et le bon fonctionnement des **réserves alimentaires d'urgence aux niveaux local-communautaire, national et régional** »*

→ **RESERVE REGIONALE DE LA CEDEAO?**



4. LA RESERVE REGIONALE DE LA CEDEAO

- Depuis juin 2011: G20 soutient 1 projet pilote avec PAM (PREPARE) et UE s'est engagée pour 31 M €
 - La CEDEAO prend le leadership politique et approuve le projet en sept. 2012 à Abidjan.
 - **Objectif: répondre efficacement aux crises aux côtés des Etats /acteurs + aide alimentaire/ solidarité régionale/ souveraineté alimentaire**
- OSC1: fournit une **assistance** alimentaire et nutritionnelle rapide et diversifiée, **en fonction des besoins spécifiques des différentes catégories de populations** frappées par un choc conjoncturel, via un outil combinant des ressources alimentaires et financières ;



5. STRATEGIE DE LA RESERVE REGIONALE & PASTORALISME?

- La réserve régionale est un back-up pour les réserves nationales. Pas un substitut de l'action nationale. (80% du fin pr les reserves nationales)
- Il y a un débat sur comment le niveau régional doit agir sur la question pastorale: il n'y a pas d'accord.
- C'est clair qu' il y a une composante régionale du problème: l'aliment bétail n'a pas une distribution homogène dans la région
- Mais la majeure partie de la solution se situe au niveau national et local.



6. INTEGRER L'ALIMENT BETAAIL DANS LA RESERVE REGIONALE: BENEFICES?

- Protéger les pasteurs contre les effets les fluctuations des prix
- Susciter le développement de stratégies visant à améliorer les pratiques du pastoralisme
- Eviter les exploitations des intermédiaires et fournisseurs
- Réduire les coûts de production et valoriser le potentiel économique cheptel (situation normale)
- En préservant les moyens d'existence qui contribuent à la sécurité alimentaire des pasteurs (crises)
- Faciliter l'accès à l'alimentation du bétail



OXFAM

7. INTEGRER L'ALIMENT BETAIL DANS LA RESERVE REGIONALE: DEFIS?

- L'aliment bétail est un complément donc le problème majeur est le déficit fourrager → l'aliment est une partie de la solution mais pas la solution
- 1 stock régional pourrait dévier les routes des transhumants
- Avoir 1 réserve physique, ou seulement financière ?
- Le marché de l'aliment bétail n'est pas capable de fournir tous les besoins pendant les années de crise
- La transformation des matières premières est trop dépendante de sous-produits (culture du coton)

La réserve doit-elle être élargie au Tchad et la Mauritanie?

- La réserve est-elle l'organisation la mieux placée pour BAB ?

8. RECOMMANDATIONS

Aux Etats, OIG, PTF, et OSC pastorales

- Respecter leurs engagements en matière de suivi évaluation de la Charte (évaluation annuelle)
- Lancer un travail de réflexion sur la “Charte évolutive”:
Guide/recueil de bonnes pratiques sur chaque instrument y compris réserve locales/ nationales/ régionales

Aux OSC pastorales:

- Se joindre à la dynamique lancée par les OSC / suivi citoyen “pastoral” fort au niveau national/ regional
- Se fixer des objectifs clairs de plaidoyer par pilier y compris sur les réserves

